

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : MÉLANOME, avec métastases à distance

(Mise à jour : 2023)

Votre dermatologue a diagnostiqué un mélanome. Il s'agit d'un cancer de peau, qui se développe à partir des mélanocytes, cellules responsables de la pigmentation de la peau. Lorsqu'il existe des localisations de ce mélanome dans d'autres organes, il s'agit de « métastases » de ce mélanome.

Des examens complets doivent être réalisés afin d'évaluer l'extension des métastases. Un **prélèvement (biopsie)** d'une des métastases est en général nécessaire, pour confirmer le diagnostic et orienter le traitement.

Lorsque les métastases sont multiples, une chirurgie n'est pas réalisable. Il est nécessaire de réaliser des **traitements par voie générale**, en comprimés ou par perfusion.

Le choix du traitement dépend de nombreux facteurs : votre état de santé, les types de métastases, le mode d'évolution de la maladie. De plus, **une analyse génétique** de votre mélanome doit être réalisée afin de rechercher des anomalies particulières (mutation du gène *BRAF*) qui donnent lieu à des traitements spécifiques.

Les traitements disponibles sont :

- **des « thérapies ciblées »** ciblent des anomalies génétiques intra-tumorales. Ces anomalies génétiques (mutation du gène *BRAF*) ne sont présentes que dans les cellules tumorales, et doivent donc être recherchées dans l'examen de la tumeur. Si cette mutation est présente, un traitement en comprimés, associant un **inhibiteur de la molécule BRAF** et un **inhibiteur de la molécule MEK** est proposé. Le délai d'action peut être rapide.
- **des immunothérapies** sont des traitements par **perfusions** répétées (ipilimumab/nivolumab, pembrolizumab, nivolumab), qui vont renforcer votre système immunitaire pour lui « réapprendre » à se défendre contre les métastases. Le délai d'action peut être long. Ces perfusions sont réalisées au cours d'une hospitalisation d'une journée à l'hôpital, toutes les 2 à 6 semaines selon les traitements,
- **l'accès à des traitements innovants** dans le cadre d'essais thérapeutiques (dans le cadre de la recherche clinique) car non encore accessibles à ce jour en France.

Des chimiothérapies « classiques » cytotoxiques peuvent être proposées dans certains cas.

Une surveillance de l'effet de ces traitements est proposée tous les 3 mois (scanner et/ou TEP-scan et/ou IRM) et le traitement peut être poursuivi en cas de réponse satisfaisante ou modifié en cas de progression de la maladie. Ces différents traitements pourront donc être proposés à différents moments de la maladie métastatique chez un même patient.

La radiothérapie peut être proposée pour traiter de manière ciblée des métastases qui posent problème (métastase douloureuse, hémorragique...). La radiothérapie cérébrale est systématiquement discutée en cas de métastases cérébrales, mais n'est pas réalisable dans tous les cas, en fonction du nombre et de la taille des métastases.

Votre dossier sera validé en lors **d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire de Cancérologie**, pour vérifier la conformité de notre prise en charge avec les recommandations nationales de Cancérologie Cutanée.

Vous devez également :

- **demandez aux personnes de votre famille proche (parents, frères et sœurs, enfants)** de voir un dermatologue pour surveiller leurs grains de beauté, car il peut y avoir une part génétique dans le mélanome,
- demandez à votre médecin généraliste une demande de **prise en charge à 100% auprès de la sécurité sociale**.

Une consultation d'information avec une infirmière spécialisée dans ce domaine vous sera proposée également.